

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du lundi 27 mars 2023

Nombre de membres :

En exercice : 12

Présent : 9

Qui ont pris part

à la délibération : 9

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de **GRAUVES**.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr CHAPPELLIERE Eric, Mr JOLY Pascal et Mme JOYON Emilie.

Date de la convocation :
13/03/2023

Secrétaire de séance : Mr LEROUX Jean-Philippe

N° 13/2023 – RENOUELEMENT CONVENTION UNESCO

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **DECIDE** :

- de **renouveler la convention** « Côteaux, Maisons & Caves de Champagne – Patrimoine mondial » pour l'année 2023, fixée à 0,50 € par habitant soit 316.00 € pour 632 habitants.
- **d'autoriser le Maire à signer la nouvelle convention.**

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,
Jean-Pierre JOURNÉ

